



Dr Sandrine COMBARET
Dr Gersende DOUMERC
Dr Elodie GOFFART-PEYRONNET
4 rue du Moulin à vent - 91580 ETRECHY
01 60 80 52 20

La poule de compagnie

Les années 2000 ont vu se développer les élevages familiaux de poules en zones urbaines et péri-urbaines. La principale motivation est écologique : une poule recycle jusqu'à 200 kg de restes alimentaires en une année. Elle produit des fientes utilisables en engrais pour le jardin ou le compostage, elle est friande d'insectes, de limaces et d'escargots (les traitements chimiques deviennent inutiles). En prime, les propriétaires bénéficient de la compagnie d'une espèce très sociale et récoltent des œufs extra frais.

Pour maintenir ces poules de compagnie en bonne santé, il faut connaître leurs besoins fondamentaux et reconnaître les premiers symptômes de maladie.

1- Choisir les bonnes poules

Il existe plus de 40 races de poules françaises, plus de 200 dans le monde. Chaque race a des caractéristiques : taille (races naines, moyennes ou grandes), plumage, production orientée œuf ou chair. Les œufs eux-même sont plus ou moins gros, parfois colorés.

Des races hybrides, issues du croisement de races pures pour augmenter la production en œufs ou viande, existent également : par exemple la poule rousse, très répandue.



La durée de vie d'une poule est variable : de 4 à 6 ans pour les races hybrides, jusqu'à 10 ans pour les races pures.

La présence d'un coq n'est pas nécessaire pour avoir des œufs, elle l'est pour avoir des poussins (la couvaison dure 21 jours). Le coq est utile pour chasser les intrus, mais il peut se montrer agressif et son chant est souvent source de troubles du voisinage. Il faut compter un coq pour 4 (races naines) à 10 poules.

La poule est un animal social qui a besoin de compagnie : il faut posséder au moins 2 poules pour leur assurer une vie normale. Les poules cohabitent sans problème avec d'autres espèces de volailles. La présence d'un chat limite la multiplication des nuisibles (rat, souris) mais présente un risque lors de production de poussins. Il est difficile d'empêcher les chiens d'avoir un comportement de prédation sur les poules.

2- Loger les poules

Le poulailler doit être facile à nettoyer, et empêcher l'intrusion des prédateurs. Surélever les espaces « nuit » et « ponte » par rapport au sol du poulailler garantit une meilleure isolation vis-à-vis de l'humidité.

CLINIQUE VETERINAIRE SAINT-EXUPERY

www.cliniqueveterinaire-saintexupery.com

veto.saintexupery@gmail.com

Consultations sur RDV du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 14h



Dr Sandrine COMBARET
Dr Gersende DOUMERC
Dr Elodie GOFFART-PEYRONNET
4 rue du Moulin à vent - 91580 ETRECHY
01 60 80 52 20

Les poules vont se percher à la tombée de la nuit, pour dormir à l'abri des prédateurs et des parasites. Les perchoirs doivent être adaptés à la taille des pattes : plats avec des arêtes arrondies et d'une largeur suffisante pour soutenir les doigts (7cm en moyenne). Il faut au moins 18 à 25 cm de largeur de perchoir par poule. Un plateau amovible recouvert de sciure ou de copeaux de bois, positionné sous les perchoirs, simplifie la collecte quotidienne des fientes. La litière (paille, sciure, chanvre) recouvrant le sol du poulailler doit être changée chaque semaine.

La poule préfère pondre dans un endroit calme et sombre : les nids (un nid pour 3 poules) garnis de paille, de foin ou de copeaux de bois, sont installés à 50-70 cm du sol et maintenus propres pour que les œufs ne soient pas souillés.

Une mangeoire à l'abri des intempéries et un abreuvoir complètent l'installation. La poule est beaucoup plus sensible au chaud qu'au froid, et un stress thermique important peut lui être fatal.

La poule a besoin de gratter le sol et d'avoir accès à une nourriture variée : un parcours extérieur herbeux est indispensable. Attention : une trop forte concentration de poules transforme rapidement un jardin en désert végétal ! Il faut disposer d'au moins 10 à 20 m² par poule, et effectuer des rotations de parcours pour que la végétation se régénère. Si la surface disponible est très importante, les poules respecteront les plantations, à condition de protéger les jeunes pousses. Le parcours comporte un abreuvoir, des arbustes (cachette, refuge, réserve d'insectes), de l'ombre, un bac à sable pour les bains de poussière. Les clôtures protègent les poules des éventuels prédateurs et les empêchent de s'échapper (1m de hauteur pour les races lourdes, 2m pour les races légères). Il faut enfin penser qu'en cas d'épidémie de grippe aviaire, le parcours devra être entièrement clos (recouvert d'un filet).

3- Nourrir les poules

La poule est omnivore. En parcours extérieur elle consomme des graines, de la verdure (herbe, restes de tonte de pelouse, salade, orties) et des protéines animales (insectes, vers, limaces et escargots). De l'eau propre et fraîche est accessible à volonté : sans eau, pas d'œuf ! La présence de gravier (grit) dans le gésier est indispensable au broyage des graines : il faut en fournir aux poules qui n'ont pas accès à l'extérieur.

Un aliment équilibré (granulés) sera distribué chaque jour, en fonction du stade physiologique (premier âge, croissance, ponte) : 100 à 150 grammes par jour et par poule. Les céréales (blé, maïs, orge), 20 à 30 grammes par jour, sont distribuées en fin de journée (stockées dans le jabot, elles seront digérées pendant la nuit). Les restes de table complètent le menu : féculents cuits (riz, pâtes), viande et poisson, pain, croûtes de fromage, couenne de jambon, trognons de salade, épluchures de fruits et légumes, fanes de radis, ... A éviter : pelures d'oignon, d'ail, de poireau, de pomme de terre crue, agrumes (et tout ce qui ne vous viendrez pas à l'idée de manger vous-même).

La mue implique une dépense énergétique et protéique importante (les plumes sont essentiellement composées de protéines) qu'il faut compenser par une alimentation adaptée, même si la ponte est stoppée.

Une alimentation déséquilibrée (restes de table et céréales sans complémentation minérale et vitaminique) est à l'origine de problèmes de ponte et de santé.

CLINIQUE VETERINAIRE SAINT-EXUPERY

www.cliniqueveterinaire-saintexupery.com

veto.saintexupery@gmail.com

Consultations sur RDV du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 14h



Dr Sandrine COMBARET
Dr Gersende DOUMERC
Dr Elodie GOFFART-PEYRONNET
4 rue du Moulin à vent - 91580 ETRECHY
01 60 80 52 20

4- La production d'œufs

Une poulette commence à pondre vers l'âge de 16 à 22 semaines selon les races. Les premiers œufs sont petits, leur taille augmente avec l'âge de la poule. La période de ponte est d'une durée variable, jusqu'à la mue annuelle, pendant laquelle la poule ne pondra pas pendant 6 à 12 semaines. Si la durée du jour va en diminuant, la ponte peut ne redémarrer que lorsque les jours rallongeront, après le solstice d'hiver.

Le nombre d'œufs varie selon les races (100 à 200 par an), et diminue progressivement au cours des pontes successives, jusqu'à l'arrêt de la ponte vers l'âge de 6-8 ans.

Seuls l'ovaire et l'oviducte gauches étant fonctionnels, il n'y a jamais 2 œufs à des stades différents de formation dans les voies génitales. Le délai entre l'ovulation et la ponte est de 25 à 26 heures, et une nouvelle ovulation a lieu environ 30 minutes après la ponte. Ainsi, pour une même poule, on observe souvent une série de ponte avec un œuf par jour pendant 3 à 5 jours, un jour sans œuf puis une nouvelle séquence qui débute tôt le matin.

Pour pondre, la poule s'installe sur le nid, y creuse une cuvette avec ses pattes, rentre la tête... La ponte peut prendre une heure, la poule ne doit pas être dérangée sinon elle ira pondre ailleurs, ou elle retiendra son œuf (production d'œufs rugueux). Pour encourager la ponte dans les nids, il suffit d'y laisser un œuf ou d'y placer un œuf factice (ou une balle de golf). Le ramassage des œufs est quotidien.

Un œuf se conserve 4 semaines dans une boîte à température constante (noter au crayon la date de ponte). Les œufs ne doivent pas être lavés. Il faut écarter les œufs souillés ou fêlés de la consommation (risque de contamination bactérienne).

5- Reconnaître les poules malades : quand faut-il consulter ?

La poule en bonne santé est alerte, active pendant la journée, avec un plumage lisse, brillant et non souillé, et une crête rouge vif. L'oiseau malade est apathique, à l'écart du groupe. Il reste immobile de longues périodes, les plumes gonflées, la tête près du corps ou penchée avec le bec au sol (à ce stade, la consultation vétérinaire est indispensable !). Entre ces 2 situations, il y a quelques particularités à connaître.

A/ Les problèmes de basse-cour

Les poules établissent entre elles une hiérarchie linéaire : la poule dominante « pique » toutes les autres, et chaque poule « pique » toutes les poules qui lui sont « inférieures » dans la hiérarchie. Une fois l'ordre de picage établi, les poules cohabitent pacifiquement si la conduite d'élevage est adaptée. Le picage apparaît si l'alimentation est déséquilibrée ou l'environnement trop pauvre (accompagné de diverses anomalies liées au stress, comme l'amaigrissement, la chute de ponte). Une nouvelle poule sera placée quelques jours dans un enclos grillagé séparé pour sécuriser la prise de contact avec le reste du groupe.

B/ Les troubles dermatologiques

Chaque année les volailles muent, généralement au début de l'automne. La perte des plumes est parfois assez brutale, mais symétrique et dans un ordre fixe : tête et cou, poitrine, dos et abdomen, ailes et queue. Il ne faut pas confondre ce phénomène naturel avec une maladie (mais la poule est plus sensible aux maladies pendant cette période).

Les pertes de plumes anormales, les lésions cutanées (visibles près des yeux et du bec, et sur les pattes) ont souvent une origine parasitaire (poux, gale), parfois infectieuses.

CLINIQUE VETERINAIRE SAINT-EXUPERY

www.cliniqueveterinaire-saintexupery.com

veto.saintexupery@gmail.com

Consultations sur RDV du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 14h



Dr Sandrine COMBARET
Dr Gersende DOUMERC
Dr Elodie GOFFART-PEYRONNET
4 rue du Moulin à vent - 91580 ETRECHY
01 60 80 52 20

C/ Les anomalies touchant les œufs

Une diminution durable de la production d'œufs en dehors de la période de mue est anormale. L'origine peut être une réduction de la consommation alimentaire, un manque d'eau, un stress (surpopulation, parasitisme, stress thermique, ...), ou une infection virale ou bactérienne. Il faut essayer de déterminer si une ou plusieurs poules sont touchées.

Les œufs peuvent également présenter des modifications :

- œuf à coquille mince ou sans coquille : produit par des poulettes à l'entrée en ponte, ou conséquence d'un déséquilibre phospho-calcique de l'alimentation.
- œuf à 2 (ou 3) jaunes : conséquence d'une ovulation irrégulière
- œuf très petit, sans jaune ou avec un jaune résiduel: en début de ponte ou sur des poules âgées, en cas de stress.
- coquille décolorée : sans conséquence si elle concerne un œuf isolé, cela peut être le signe d'une infection.
- coquille déformée : conséquence d'une atteinte de la glande coquillière (stress, bronchite infectieuse).
- coquille rugueuse : lors de rétention d'œuf (stress, manque d'eau) ou d'infection.
- tache de sang : parfois due à une infection, il s'agit le plus souvent d'un capillaire qui s'est rompu au moment de la libération du jaune dans l'oviducte.

D/ Les troubles digestifs

En cas de diarrhée, les plumes autour du cloaque sont souillées, et bien sûr les fientes sont anormales. La première cause est parasitaire (ascaridiose ou coccidiose), le traitement est médical et concernera toutes les poules. Il faut traiter rapidement si les oiseaux sont jeunes.

Au réveil, le jabot des poules est vide. Un retard de vidange du jabot signale une stase ou une obstruction du jabot, d'origine mécanique le plus souvent (corps étranger) : une diète hydrique de 24 heures suffit parfois à lever l'obstruction, sinon il faudra le vidanger.

6- La réglementation

Il n'y a pas de réglementation particulière à respecter si l'on a moins de 50 poules. Mais certaines municipalités limitent ou interdisent les animaux de basse-cour, comme le règlement de certains lotissements. Il faut un permis de construire si le poulailler dépasse 20m² sur 2m de haut. Pour moins de 10 animaux, aucune distance n'est imposée entre le poulailler et la clôture ; au-delà, le poulailler devra être à plus de 25 mètres des habitations.

Chaque propriétaire doit veiller à ce que ses animaux ne portent pas atteinte à la tranquillité ou à la santé des voisins : le chant du coq, le caquètement des poules, les odeurs provenant d'un poulailler insuffisamment nettoyé, les mouches, les rongeurs, les dégâts dans le potager du voisin sont autant de nuisances potentielles qui engagent sa responsabilité civile.

En cas d'épidémie, notamment de grippe aviaire, le confinement des poules est obligatoire.

CLINIQUE VETERINAIRE SAINT-EXUPERY

www.cliniqueveterinaire-saintexupery.com

veto.saintexupery@gmail.com

Consultations sur RDV du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 14h